

PRÉSERVILLE



Bulletin Municipal 2011

LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année, ce bulletin municipal me donne à nouveau l'occasion d'échanger avec vous. C'est donc avec plaisir que je vais faire brièvement le "point" sur les projets évoqués l'année dernière qui deviennent aujourd'hui réalité :

- **le centre de loisirs**, tant attendu et si nécessaire a ouvert ses portes dans les locaux de l'école du SIVU. Tous les mercredis et durant une partie des vacances scolaires, il accueille aujourd'hui les enfants d'Aurin et de Préserville. Il semble donner toute satisfaction et remplit pleinement son rôle.
- le projet "phare" en ce moment est bien sûr **la construction de la salle socioculturelle** qui inclut aussi **l'extension et la rénovation de la mairie**, ainsi que **l'aménagement de la bibliothèque** qui s'installera finalement à côté de l'église. Comme vous avez pu le constater, les chantiers avancent rapidement. Nous devrions pouvoir profiter de ces nouvelles installations à la rentrée de septembre 2012. Pourquoi pas une inauguration pour la fête locale ?
- **la commission d'urbanisme**, avec l'aide de Monsieur Millasseau (maître d'oeuvre) a considérablement travaillé sur le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Les réunions s'enchaînent avec la participation des Personnes Publiques Associées (PPA) : Chambre d'agriculture, État, Conseil Général, différents services techniques.

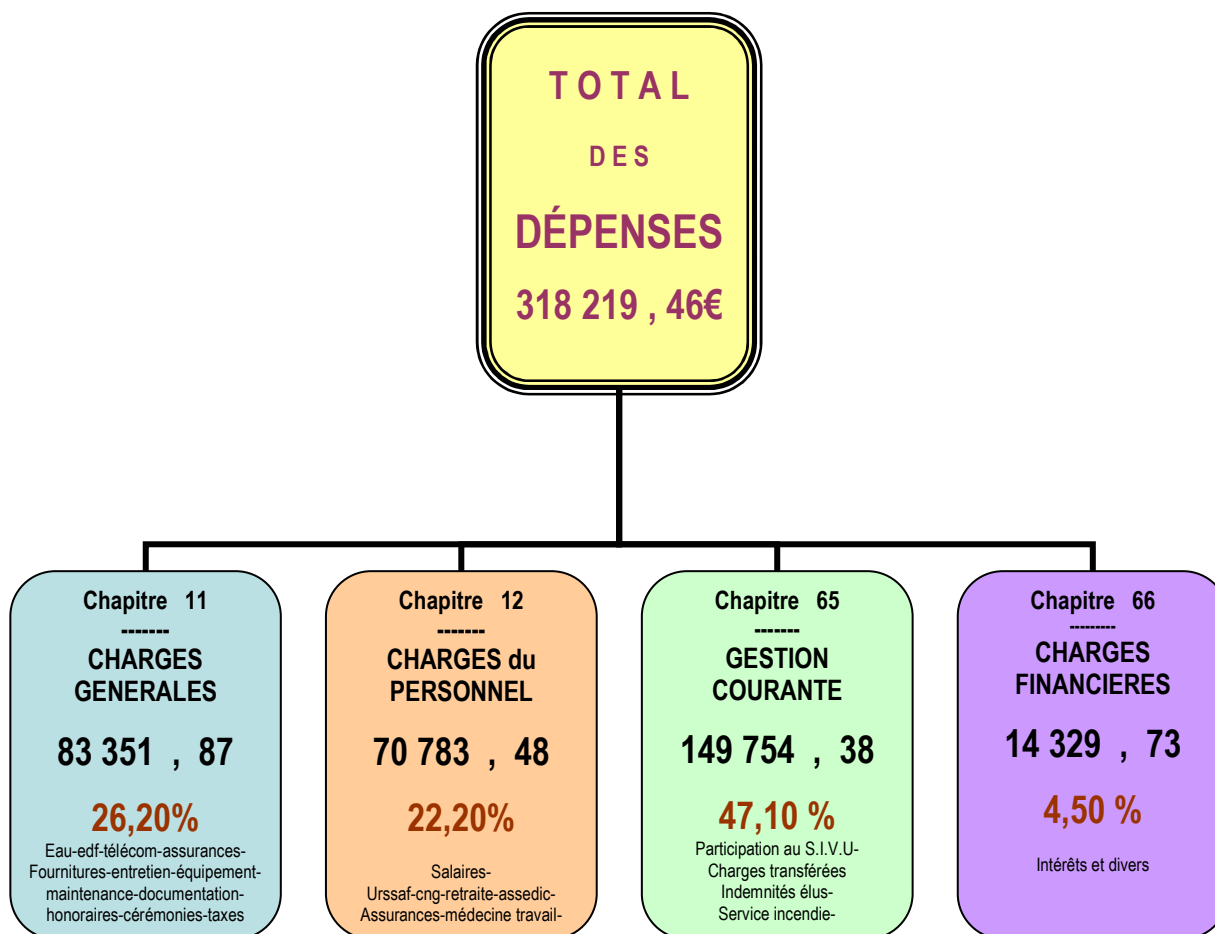
Nous sommes actuellement à mi-parcours. Après une réunion publique, où je souhaite que vous vous exprimiez, notre document devrait pouvoir être ap-prouvé au deuxième semestre 2012.

À mi-mandat, tous les projets envisagés sont, soit réalisés, soit en cours de réalisation. D'autres actions verront le jour. Mon attention se porte pour le moment sur la finalisation des chantiers en cours.

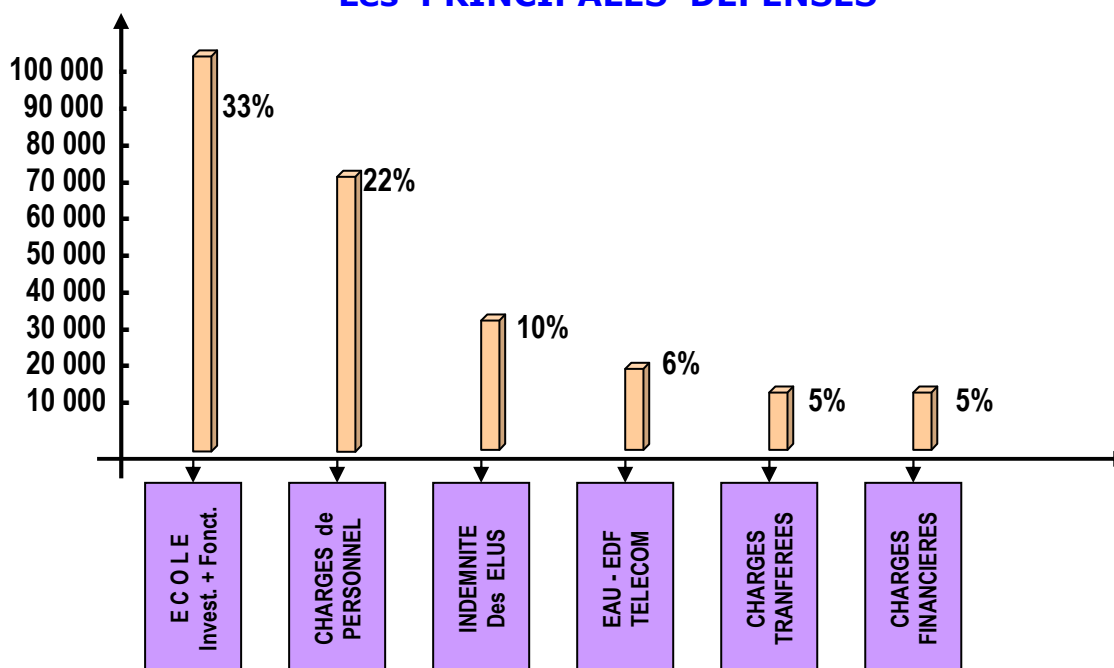
Le maire, Patrick de Pérignon

LE BUDGET COMMUNAL 2010

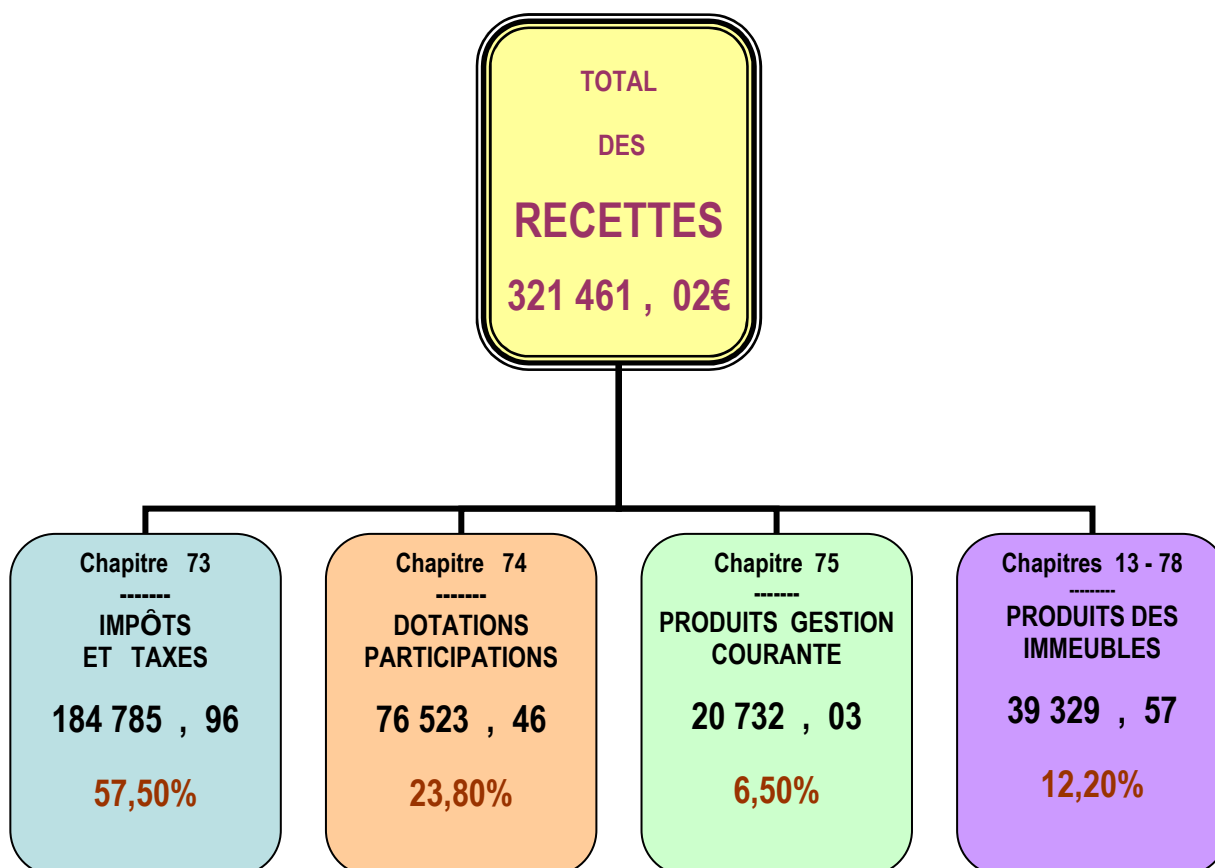
SECTION de FONCTIONNEMENT



Les PRINCIPALES DÉPENSES



Les dépenses de fonctionnement sont difficilement compressibles si l'on veut maintenir la qualité des services offerts à la population. La part communale pour l'école du Grand Cèdre (Investissement + Fonctionnement) représente la plus importante dépense.



RÉSULTAT DE L' EXERCICE 2010 : + 3 241 , 56

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ : + 357 981 , 62

→ RÉSULTAT À AFFECTER : + 361 223 , 18 €

Au 1^{er} janvier 2010, date de notre adhésion à la communauté de communes de « CŒUR LAURAGAIS » la commission locale d'évaluation des charges transférées a quantifié le transfert de compétence afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation pour chaque commune membre. Le montant pour notre commune s'élève à 16 000 euros.

Le titre n'ayant pas été émis par la Communauté de communes, le paiement de ce montant ne figure pas au compte administratif 2010 et sera reporté sur l'exercice 2011.

=====

INVESTISSEMENT POUR TRAVAUX EN COURS

MONTANT DES TRAVAUX TTC		FINANCEMENT	
- Salle socio-culturelle avec photovoltaïque	2 200 000	- Autofinancement (vente de terrains)	900 000
- Extension Mairie & Aménagement	600 000	- Subventions diverses	1 150 000
- Bibliothèque municipale	220 000	- Récupération T.V.A.	420 000
- Honoraires & divers	240 000	- Montant du prêt	790 000
	3 260 000		3 260 000

LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

=====

L'ancienne Taxe professionnelle (TP) est remplacée par la **Contribution Économique Territoriale** (CET) et se compose de deux parts distinctes :

- 1 - La **Cotisation Foncière des Entreprises** (CFE) réservée aux communes et aux EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) dont le calcul a pour base la valeur foncière.
- 2 - La **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises** (CVAE) répartie entre les communes ou EPCI, les départements et les régions.

► S'agissant de la **C F E** , le montant est fixé par le conseil municipal ou l'assemblée délibérante et doit être compris entre 200 € et 2000 € pour les contribuables dont le chiffre d'affaire est inférieur à 100 000 €, entre 200 € et 6000 € pour les autres.

Le Conseil de Communauté de « **CŒUR LAURAGAIS** » dans sa séance du 29 septembre a :

- voté à l'unanimité le principe d'une base commune relative à la fiscalité directe locale
- délibéré en faveur des bases minimum ci-dessous

CHIFFRE d' AFFAIRE	< 100 000 €	> 100 000 €
BASE MINIMUM	1 500 €	3 000 €
C . F . E .	409 €	818 €

> 33 contribuables préservillois se sont acquittés de cette taxe en 2011

Les exonérations de plein droit ou facultatives qui s'appliquaient à la Taxe Professionnelle sont transposées à la CFE.

► S'agissant de la **C V A E** , elle s'ajoute à la C F E et s'applique aux personnes physiques ou morales dont le Chiffre d' Affaire est supérieur à 152 000 €. Pour les chiffres d' affaire supérieurs à 500 000 €, un dégrèvement dégressif est prévu. Le produit de la cotisation est attribué à hauteur de 26,5% au secteur communal, 48,5% aux départements, 25% aux régions.

Exemple :

En 2009, un artisan maçon était imposé à la TP. La base brute totale de son imposition était de 20 063 € (valeur locative foncière = 319 €, valeur locative Équipement et Biens Mobiliers = 19744 €).

Le total des cotisations de Taxe professionnelle s'élevait à 4 962€ (dont 1822 € pour la commune)

En 2012, cet artisan ne paiera que sur la base minimum de la CFE soit une cotisation de 409 €.

Jean Claude BOUISSOU,
Commission des finances

L' U R B A N I S M E

L'Équipe Municipale « ENSEMBLE POUR PRÉSERVILLE » qui s'est présentée à vos suffrages en mars 2008, est à mi-mandat. Ses propositions étaient :

En priorité :

- La construction d'une salle polyvalente
- La construction d'une station d'épuration adaptée

En mise à l'étude :

- L'aménagement d'un parking en lieu et place de l'ancien tennis
- L'embellissement du village par l'enfouissement des réseaux
- L'aménagement des bâtiments publics
- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Le regroupement en intercommunalité

S'agissant des deux propositions prioritaires, la nouvelle station a été mise en service, il y a un an, et donne entière satisfaction.

Le projet de construction d'une salle polyvalente a évolué.

Devenu salle socioculturelle, ce chantier est en cours de réalisation.

S'agissant des dossiers proposés à l'étude :

- L'aménagement d'un parking sera envisageable lorsque l'ensemble des chantiers en cours sera entièrement terminé
- L'embellissement du village a été réalisé sur la RD31 et le chemin du Moulin avec enfouissement des réseaux.
- L'aménagement des bâtiments Publics est en cours de réalisation pour celui occupé par la bibliothèque municipale et pour celui de la Mairie avec son extension Salle du Conseil et des mariages. Concernant l'aménagement interne de la Mairie, le dossier administratif est bien avancé.
- Un hangar acheté à la CUMA de Préserville a été aménagé en atelier municipal
- L'obligation pour les communes de se regrouper en Intercommunalité est un dossier clos pour Préserville depuis le 1^{er} janvier 2010. Nous avons choisi de rejoindre « CŒUR LAURAGAIS » dont le siège sera très prochainement sur la commune de CARAMAN dans les bâtiments rachetés au syndicat des eaux de la Montagne noire
- Le « PLU » est mis à l'étude depuis le début de l'année.

L'Équipe Municipale s'implique et se mobilise tous les jours afin d'aboutir et de réussir dans ses engagements.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Je voudrais m'attarder sur le Projet « **P.L.U.** » C'est un dossier complexe et difficile à mettre en place tellement les paramètres à prendre en compte sont nombreux et deux années de rencontres, de réflexion, de mobilisation sont nécessaires. Il s'agit de prévoir l'urbanisation de notre commune pour les années à venir. L'objectif démographique retenu, en cohérence avec le SCOT LAURAGAIS, est de 1200 à 1500 habitants à l'horizon 2030. Il correspond à l'implantation de 300 à 350 logements environ. Au-delà de l'aspect quantitatif, les orientations du SCOT incitent à la diversification de l'habitat et préconisent le développement du secteur locatif (10 à 20%). Elles positionnent Préserville comme « Pôle secondaire » ce qui lui confère un rôle structurant en termes d'équipement de proximité et de services (commerces – santé).

Pour avancer dans ce dossier, la commission urbanisme s'est entourée de deux architectes urbanistes (MM. MILLASSEAU et CANCEY) et a souhaité l'accompagnement du service Assistance Technique Départementale en la personne de Mme LEAU pour l'approche juridique.

La méthodologie retenue prévoit :

- Une première étape qui consiste à élaborer le PADD. Pour ce faire une phase diagnostic s'impose avec recherche documentaire, travail de terrain, rencontre avec les acteurs ruraux (agriculteurs).
- Une autre phase d'élaboration prend en compte la démographie, l'économie, les équipements publics, le paysage, le cadre de vie, l'environnement, le patrimoine, la qualité architecturale.
- À ce jour, ce travail est terminé et le Conseil Municipal a validé le P.A.D.D. dans sa séance du 6 juillet 2011.
- Une deuxième étape qui concerne le projet d'élaboration du PLU. La commission réfléchit et travaille sur la concrétisation de cette autre partie pour déterminer les orientations d'aménagement, le zonage et le règlement intérieur.

À la fin de ces travaux, le projet P.L.U. sera proposé à l'approbation du Conseil Municipal pour validation, présenté aux administrés en réunion publique et enfin soumis à l'enquête publique.

Jean Claude BOUISSOU
Délégué à l'urbanisme

Définitions :

- **SCOT** : Schéma de cohérence territoriale
- **PLU** : Plan local d'urbanisme
- **PADD** : Projet d'aménagement et de développement durable

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES & SÉLECTIVES

=====

LES CHANGEMENTS POUR L'ANNÉE 2012

Depuis plusieurs années, la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective étaient assurées par le **S I R O M**, devenu entre temps le **SMICTOM**.

Le contrat qui liait l'ensemble des communes du canton de LANTA à ce syndicat arrive à son terme.

Par ailleurs, la commune de **PRÉSERVILLE**, pour se mettre en conformité avec la réforme sur les collectivités territoriales, a choisi d'adhérer dès le 1^{er} janvier 2010 à la communauté de commune de « **CŒUR LAURAGAIS** » laquelle a transféré la compétence du ramassage des ordures au **S I P O M** (*syndicat intercommunal pour le ramassage des ordures ménagères*).

Nous sommes donc obligatoirement rattachés à ce syndicat à compter du 1^{er} janvier 2012.

Cette mutation implique :

- L'abandon d'une facturation à la redevance, c'est-à-dire au nombre de personnes vivant au foyer.
- La réorganisation de la collecte.

=====

Pour 2012 :

La facturation :

- Aura pour base la taxe foncière bâtie

La collecte ordures ménagères:

- se fera, pour la grande majorité des foyers, au « **porte à porte** » le **lundi en matinée** (*dans vos containers habituels*).
- débutera le lundi 2 janvier 2012

La collecte ordures sélectives :

- se fera au « **porte à porte** » le **vendredi, dès 6 heures, dans la zone « agglomération »** (*dans des containers au couvercle jaune distribués par le SIPOM*)
- se fera « **en regroupé** » le **vendredi pour les foyers hors agglomération**. (*dans des bacs mis à disposition sur des plates-formes aménagées*)
- débutera le vendredi 6 janvier 2012

Le verre :

- sept « récup-verre » seront dispersés sur le territoire communal.

Les encombrants ferreux :

- Deux passages seront effectués (06/06 /2012 et 12/12/2012)
(se faire connaître en mairie si passage souhaité)

La déchetterie :

➤ se situe dorénavant, route de Cambiac à Caraman .
(ouverture mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h)

► Une visite dans chaque foyer par les agents du SIPOM et une réunion publique sont programmées pour apporter à nos administrés toutes les informations que ce changement impose.

L'équipe municipale vous remercie pour votre compréhension.

- ci-annexé un plan précisant les circuits de collecte et les diverses plates-formes

COMMUNE DE PRÉSERVILLE

LEGende

ORDURES MENAGERES (Le lundi – 10h-17h)

- Collecte au « porte à porte » sur les voies rouges & vertes
- Dans les anciens containers

COLLECTE SELECTIVE (le Vendredi dès 6h du matin)

- Collecte au « porte à porte » sur les voies rouges exclusivement
- Dans les containers couvercle jaune fournis par le SIPOM
- Collecte « en regroupé » sur les voies vertes

POSITIONNEMENT des BACS et RECUP-VERRE

Pour les collectes « en regroupé »

- O. Ménagères
- O. Sélectives
- Récup-verre

La Rosette
Sic Foy
En Ducasse
RD 31 - LANTA
Maurens
Lardit
Barus
B. Haute
Faurailles
Abri-bus
Barthecave
La Rivière
Foucaud
RD 54 TARABEL
RD 54 LAUZERVILLE
Constantine
Le Bosc
La Bourdette
La Cheneraie
RD 31 - FOURQUEVAUX
Mairie
Preservillage
Oustalou

ORDURES MENAGERES (Le lundi – 10h-17h)

- Collecte au « porte à porte » sur les voies rouges & vertes
- Dans les anciens containers

COLLECTE SELECTIVE (le Vendredi dès 6h du matin)

- Collecte au « porte à porte » sur les voies rouges **exclusivement**
- Dans les containers couvercle jaune fournis par le SIPOM
- Collecte « en regroupé » sur les voies vertes

POSITIONNEMENT des BACS et RECUP-VERRE

Pour les collectes « en regroupé »

 O. Ménagères - O. Sélectives - Récup-verre

- Collecte au « porte à porte » sur les voies rouges & vertes
- Dans les anciens conteneurs

COLLECTE SELECTIVE (le Vendredi dès 6h du matin)

- Collecte au « porte à porte » sur les voies rouges **exclusives**
- Dans les conteneurs couvercle jaune fournis par le SIPOM
- Collecte « en regroupé » sur les voies vertes

POSITIONNEMENT des BACS et RECUP-VE

Pour les collectes « en regroupé »

 O. Ménagères - O. Sélectives - Récup.

- Colleuse au « porte à porte » sur les voies rouges exclusivement
- Dans les containers couverte jaune fournis par le SIPOM
- Collecte « en regroupé » sur les voies vertes

POSITIONNEMENT des BACS et RECUP-VERRE

Pour les collectes « en regroupé »

■ O. Ménagères - ■ O. Sélectives - ● Récup-verre

Pour les collectes « en regroupé »

- ☐ O. Ménagères - ☐ O. Sélectives - ☒ Récup-verre

Pour les collectes « en regroupé »

- O. Sélectives
- Récup-verre

O. Ménagères

0. Sélectives

● Récup-verre

ACCUEIL DE LOISIRS DE PRÉSERVILLE



Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) géré par l'association LEC (Loisirs Education et Citoyenneté) a ouvert ses portes à Préserville à la rentrée de septembre 2011.

Tout au long de l'année, la structure accueille les enfants scolarisés en école maternelle et en élémentaire, les mercredis et pendant les vacances, de 8h00 à 18h30.

Tous les enfants des communes voisines, sont accueillis avec une priorité pour ceux d'Aurin et de Préserville. L'accueil de Loisirs organise des activités ludiques, collectives et conviviales pour permettre aux enfants d'être acteurs de leur temps libre.

L'ALSH met en place des ateliers sur les thématiques suivantes:

- « agir pour devenir éco-citoyen » (mise en place d'ateliers recyclage, économie d'énergie,
- ateliers autour de la santé « manger, bouger », olympiades, danse, cirque, éveil corporel...)
- projets autour de la biodiversité.
- activités créatives en fonction des saisons.
- Travail sur l'imaginaire et la créativité (marionnette, conte, jeux d'imitations, théâtre, match d'improvisation, fabrication de cabanes, atelier maquillage et déguisement, chasse aux trésors...).
- ateliers scientifiques

- projet autour de la différence « l'autre, c'est moi »
- partenariat avec d'autres associations pour mettre en place un projet basé sur la solidarité et sur l'intergénérationnel.
- rencontres avec les autres accueils de loisirs.

Des sorties et des camps seront mis en place tout au long de l'année.

La journée « Type »

- De 8h00 à 10h00 : accueil des enfants qui circulent librement entre les différents pôles d'activités sous la surveillance des animateurs (dessin, jeux de construction, jeux d'imitation, jeux d'extérieur, jeux de société).
- De 10h00 à 11h45 : les enfants participent aux différentes activités proposées (artistique, sportive, expression...)
- De 12h00 à 13h00 : déjeuner
- De 13h00 à 14h00 : c'est le temps calme. Pour les plus petits ce moment est réservé à la sieste, lecture ou relaxation. Pour les plus grands, ils choisissent une activité calme (lecture, relaxation, arts plastiques...).



- 15h45 : réveil des enfants.
- De 14h00 à 16h00 : activité au choix des enfants.
- 16h00 : goûter fourni par l'accueil de loisirs
- De 16h00 à 18h30 : accueil du soir. Organisé en pôles d'activité comme le matin. Un animateur est en charge de répondre aux questions éventuelles des parents.

➤ Les animateurs emmèneront vos enfants dans le pays des Lutins où créativité et imagination seront au rendez-vous. Jeux, enquêtes, théâtre, création de décor, de marionnettes, initiations sportives seront rythmés par des ateliers gourmandises.

➤ Vos lutins évolueront dans un climat d'autonomie, d'entraide, de fair-play et de bien être dans un univers ponctué de rire tout au long de la journée.

Pour les vacances de NOËL, des projets d'animation originaux rythmeront la vie des enfants à l'accueil de loisirs :

PLANNING VACANCES DE NOEL

Lundi 19	Mardi 20	Mercredi 21	Jeudi 22	Vendredi 23
Le jeu du Cluedo commence...	Atelier Théâtre les lutins s'expriment	Jeu de relais: parcours du traineau	Jeux musicaux la boule à facettes	Atelier gourmandise: maison en pain d'épices
Décoration de la tanière des lutins			Activité Melting-Pot (propositions des enfants)	
Relais déguisé et maquillage	Initiation Jonglerie	Atelier Théâtre les lutins s'expriment (répétition)	Petits jeux entre lutins	Mise en paquets des petits présents
Petits jeux entre lutins	Petits jeux entre lutins			Petits jeux entre lutins
Atelier chez les lutins: Création de jeux en bois	Rally chocolat (déguisement et gourmandises)	Petits jeux entre lutins	Atelier friandise Décoration de petits personnages à croquer	Découverte du lutin malin (clôture du Cluedo)
Création de boules féériques		Atelier chez les lutins: finition des créations		
Petits jeux entre lutins		Initiation jonglerie (répétition)	Petits jeux entre lutins	Spectacle à 17h avec dégustation des réalisations des ateliers

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture : 8h00 –18h30

(Pour certaines sorties, les horaires peuvent être exceptionnellement modifiés)

Inscription :

Retirer un dossier d'inscription au centre le mercredi

Contact ALSH de Préserville

▪ *pour renseignements, inscription ou signaler une absence :*

enfance-preserville@loisireduc.org

▪ *En cas d'urgence uniquement :*

Laetitia AUSSENAC, directrice de l'accueil de loisirs centre : 06 41 69 35 48

L'accueil de Loisirs sera ouvert tous les mercredis de l'année, pendant la totalité des vacances de Février et de Pâques ainsi que pendant tout le mois de juillet. Les programmes proposés seront transmis aux parents par le biais des cahiers de classe

TARIFS

	Demi-Journée Sans repas	Demi-Journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas
Habitants de Préserville et Aurin	6 €	8,50 €	11 €	14 €
Habitants d'autres communes	8 €	10,50 €	13 €	16 €

Possibilité de paiement par CESU, Chèques Vacances, Participation du Comité d'Entreprise



Daniel Pélisse Agriculteur/Éleveur à Préserville

Daniel Pélisse ne se destinait pas du tout au métier qu'il exerce aujourd'hui. Originaire de la Loire, de Saint-Étienne, il était venu terminer sa formation de mécanicien agricole à Toulouse en 1987. L'option qu'il avait choisie pour son Brevet de technicien n'était proposée que dans deux ou trois établissements, dont Toulouse. Il y a rencontré sa future épouse et s'est donc installé à Préserville.



Jean BEDON, son beau-père, après avoir en 1972 acheté et exploité un premier site d'élevage et de production laitière à Saint-Anatoly avait arrêté cette activité en 1981. En effet, à cette époque le gouvernement accordait des primes pour l'arrêt de la production laitière, celle-ci étant alors trop importante. La surface agricole utile (SAU) était de 110 hectares que M. Bedon a continué à cultiver.

Suite au remembrement et à un échange de terrain, il a acquis l'exploitation actuelle à Préserville, au lieu-dit En Ducasse. Il avait rétrocédé du terrain pour le lac de Bourg Saint Bernard. En 1984, cette terre préservilloise était en friches.

En 1992, Daniel Pélisse s'est installé sur cinq hectares de l'exploitation de ses beaux-parents, en culture maraîchère de plein champ.

Il a exercé cette activité pendant une dizaine d'années.

En 2002, avec ses beaux-parents, il crée la GAEC d'En Ducasse. Au début, ils y engraisent 600 taurillons et génisses pour l'Italie. Les bovins étaient nourris par la production de foin et de céréales de l'exploitation. Le travail se faisait donc en auto-suffisance.

Puis, la vente des animaux engraisés pour l'exportation, devenant moins rentable, ils décident de réduire le nombre de têtes à 250 et de faire de la vente directe. Ils vont acheter des vaches maigres de réforme sur les marchés nationaux de Rabastens de Bigorre ou de Laissac.

Une vache de réforme, est une bête qui est vendue, lors du renouvellement du troupeau des éleveurs de vaches allaitantes et qui est destinée à l'abattage.

La saison la plus importante pour acheter les animaux, se situe entre la fin de l'été et décembre. En effet, s'il s'agit de vaches réformées, les propriétaires préfèrent s'en débarrasser avant l'hiver plutôt que de devoir les nourrir.

Chaque année Daniel et ses beaux-parents achètent entre 70 et 80 vaches pour assurer un roulement.

Ces animaux sont ensuite engraisés pendant 8 à 10 mois avant d'être amenés à l'abattoir de Puylaurens. Le temps d'engraissement est tout aussi important que l'alimentation en elle-même. Ici, les bovins ne mangent que du foin et des céréales.

Chaque semaine, deux bêtes engraisées sont ainsi abattues.

Les carcasses sont alors rapatriées par l'abattoir à la ferme où la viande est découpée et conditionnée sous-vide pour la vente. Daniel emploie un boucher auprès duquel il a lui-même appris à découper la viande.



À la ferme, les animaux sont parqués mais pas entravés, dans des enclos, sous un hangar de 7000 m². Les vaches avec un veau sont mises au pré quand le temps le permet.

M. Bedon toujours passionné par son métier, s'occupe plus particulièrement de nourrir les vaches et de l'achat des vaches maigres. Certaines ont été achetées « pleines » et les veaux sont élevés auprès de leur mère, se nourrissant de lait maternel et de céréales. De ce fait leur chair est rosée. Dans les années 60/70 le consommateur voulait du veau « blanc ». Aujourd'hui, les veaux qui sont élevés uniquement avec le lait de leur mère sont très rares et les producteurs disparaissent progressivement par manque de rentabilité.

Daniel vend lui-même sa production les vendredis après-midi dans sa ferme et sur les marchés d'Aigrefeuille, de Balma et de Saint-Orens, au cours de la semaine. Il reconnaît qu'au début, il a fallu faire preuve de patience pour acquérir la clientèle fidèle qu'il a aujourd'hui et qui l'a connu par le « bouche à oreille ». Il estime que tout dans la vache doit être vendu, ce qui permet de faire des prix adaptés à chaque morceau. En effet, dans un bovin il y a les parties nobles et les moins nobles, la partie dont on fait un bon steak et l'autre qui fera un pot-au-feu excellent. La viande conditionnée sous-vide peut être conservée plus longtemps. Daniel apprécie également le lien qui se crée avec les clients et la confiance qui s'est installée au fil des années.

Beaucoup de personnes soucieuses de retrouver la qualité dans leurs assiettes sont revenues sur les marchés.

Cette année, M. Pélisse a participé à la 3^{ème} édition du concours des bovins de boucherie de qualité du Comminges de Saint Gaudens, organisé par la Chambre d'Agriculture. Ce concours départemental a pour but de récompenser les éleveurs présentant des animaux, dans différentes races, à savoir la limousine, l'Aubrac, la blonde d'Aquitaine et la charolaise.

Daniel y avait amené une vache qu'il avait achetée en novembre 2010 dans cette optique. Après dix mois d'engraissement et de bons soins, celle-ci a remporté le Grand Prix d'Excellence. Elle a fini dans les assiettes parisiennes... Pour cette année, Daniel n'a pas encore trouvé la vache idéale. Il a quelques animaux en réserve mais qui sont encore trop jeunes.

M. Pélisse est très fier de pouvoir proposer aux consommateurs de la viande de premier choix grâce à un travail et des compétences, d'ailleurs récompensés par ce prix.



Aujourd'hui, il ne regrette pas le choix qu'il a fait en 2002 car malgré la somme de travail qu'exige cette activité, elle reste très diversifiée et gratifiante.

Nathalie Sauvestre

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes s'investit toujours avec autant de motivation pour la réussite des manifestations du village.

Comme chaque année, le coup d'envoi est donné par la **Fête de la Musique**, avec la « traditionnelle » soirée Moules-Frites qui remporta cette année encore un beau succès.

Les festivités se poursuivent avec la soirée **Buffet campagnard** et son apéritif offerts par la Mairie le 16 Juillet.

Le 28 Août, la Place de la Mairie en plein travaux s'est à nouveau réveillée aux aurores pour accueillir les exposants du **Vide-grenier**. Le Comité avait tout organisé pour les petits et les grands creux : sandwiches, grillades, frites et boissons étaient proposés pour l'occasion sous une tente aménagée, nous protégeant du soleil très présent durant cette belle journée.

La Fête locale s'est déroulée les 8, 9, 10 et 11 Septembre. Quatre jours très festifs durant lesquels petits et grands se retrouvent autour des animations. Le programme du week-end n'a pas manqué de rassembler tous les ingrédients pour s'amuser et pour que la fête soit belle :

- **Le jeudi soir** : Concours de belote avec de nombreux participants.
- **Le vendredi soir** : Repas autour d'un veau à la broche.
Avec l'orchestre «David CORRY» qui nous fit danser jusque tard dans la nuit.
- **Le samedi** : Concours de pétanque : une belle compétition sous un franc soleil avec Fanny qui est venu rendre visite à quelques parties.

Le soir venu, la retraite aux flambeaux remporta cette fois encore un vif succès et nous mena par le nouveau chemin vers un magnifique feu d'artifice. Que du bonheur !

Merci à M. et Mme de Pérignon pour la mise à disposition du site.

Manèges pour les enfants, musique à volonté pour les plus grands avec le groupe OCEANIS qui « mit le feu » à la piste.



- **Le dimanche** : Après un recueil paroissial et un hommage à nos combattants, le village reprit le cours de ses festivités.

Nous remercions la Municipalité qui offre chaque année cet apéritif dinatoire qui connaît toujours autant de succès, animé par l'irremplaçable Banda AOC'S.

Vin Nouveau et Châtaignes :

Le 19 Novembre, une soirée chaleureuse de saison avec animation musicale

Le programme des festivités à venir

Le 31 Décembre : C'est le Réveillon et comme chaque année nous vous promettons de la musique, des cotillons, et des bulles! Surveillez donc vos boîtes aux lettres pour en savoir plus.

Rendez-vous donc très prochainement !

Le Comité des Fêtes :

- ✓ Présidente : Fabienne RENAUX
- ✓ Vice-présidente : Marie-Thérèse AUDOUY
- ✓ Trésorière : Cathy ROUCH
- ✓ Vice trésorière : Béatrice BARTHERE
- ✓ Secrétaires : Nicolas GOUZY et Didier GUILHELMEN

Et la participation très efficace et très appréciée de chacun d'entre vous.

Nous restons toujours à votre écoute pour toutes suggestions sur le déroulement des manifestations.

Paroisse catholique de Préserville

Pour un nouveau dynamisme

Pour que les catholiques soient plus engagés au service de leurs communautés, notre paroisse participe, avec celles de Lanta, St Pierre de Lages, Aurin, à un partage des tâches. Sous l'impulsion de François Remaury, en charge des doyennés de Revel et Caraman, le repérage des services à assumer se situent sur trois axes : celui des solidarités, sous le beau nom de charité, qui signifie un amour désintéressé, celui de la préparation des cérémonies religieuses et, enfin, celui des charges bien concrètes d'entretien ou de gestion. Il s'agit donc d'une prise de conscience de notre responsabilité pour que chacun participe effectivement à la vie paroissiale, celle qui ne saurait se résumer à ce qui se passe à l'église, mais qui implique une attention aux diverses relations qui découlent d'une vie en commun.

C'est un grand élan qui est demandé à tous les diocèses de France et tout autant, une nécessité imposée par la démographie ecclésiastique. C'est aussi une question qui est ainsi posée à chaque paroissien qui sera, d'une manière ou d'une autre, appelé à entrer dans ce nouveau dynamisme. Pour l'instant une équipe de quelques responsables est en train de se constituer pour mieux cerner les questions à débattre et les participations à solliciter. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Une année est passée et une autre commence. Je ne saurais oublier tous

ceux qui ont donné de leur temps et de leur talent pour animer messes et fêtes, en premier lieu la chorale qui ne ménage pas sa peine.

Une reconnaissance particulière va à nos catéchistes, à leur dévouement, leur pédagogie et leur patience au service d'une quarantaine d'enfants.

En ce début d'année scolaire, les catéchismes ont repris. Deux groupes se retrouvent le mercredi matin, à la salle des associations devenue, pendant les travaux à la mairie, celle du conseil municipal. Espérons qu'une fois achevés les aménagements en cours, chacun trouvera les espaces nécessaires à ses activités.

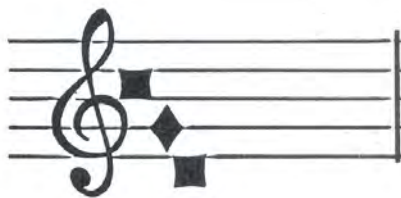
Au mois de juin dernier, la veille de la Pentecôte, je n'ai pu célébrer la première communion des enfants. J'en ai éprouvé une grande tristesse et dois dire ma gratitude au Père Remaury et à la sœur Catherine de Monpezat qui ont pu trouver un remplaçant, le Père André Daydé. Ce dernier a enchanté parents et enfants par sa joyeuse simplicité, son allant et l'à-propos de ses paroles.

Je remercie également tous ceux qui m'ont témoigné leur sympathie pendant le temps de mon hospitalisation.

J. Dutheil

LA CHORALE

« CHANTE AU CŒUR »



Chorale partagée...une chorale oui, pourquoi ?

À cette heure, notre chorale constituée de membres de plusieurs villages (Préserville, Tarabel, Le Falga et Lavaur) est quelque peu contrariée. En effet, la paroisse de Tarabel est rattachée à Villefranche et celle de Préserville à Revel.

Nos choristes chantent ensemble depuis si longtemps qu'ils ne veulent pas d'un « éclatement » du groupe.

Une chorale au service de nos paroisses rurales, représente une réalité vivante. À travers les difficultés que nous avons rencontrées depuis sa création, au-delà des années, le groupe garde en son cœur son amour du chant, son désir de partager et de prier pour un monde de solidarité et de paix.

Le Pape Benoit XVI a fêté ses 80 ans en 2007 et c'est avec beaucoup de discrétion qu'il a dit : « *Quand je revois ma vie, je remercie Dieu de m'avoir donné la musique comme compagne de voyage... elle m'a toujours procuré joie et réconfort. Je remercie aussi ceux qui unissent prière et musique en louant Dieu. Je souhaite que la grandeur et la beauté de la musique puisse offrir des encouragements à bâtir un monde d'amour, de solidarité et de paix* ».

La chorale est un groupe de chrétiens en prière vécue de l'intérieur. Elle est musique et langage. Elle exprime ce que vivent les chanteurs ; elle est porteuse de message ; elle enrichit la communication dans l'assemblée ; elle magnifie les rites.

Alors, aidez-nous pour que cette chorale, si modeste soit-elle, puisse perdurer dans nos villages. Qu'elle ait sa place dans notre communauté, afin que nos paroisses soient des cellules vivantes, qu'elle soit active dans son domaine musical et de prières mais également présente pour d'autres tâches.

**Les répétitions ont lieu
tous les jeudis
à 21h en été,
à 17h30 en hiver.**



François Boucher "La leçon de musique"

**Contact :
G. Houlès
05 61 83 57 17**

BIBLIOTHÈQUE « PRÉSERLIVRES »

Un peu de notre histoire...

Préservilivres, créée en 2002 par une poignée de bénévoles avait élu initialement domicile dans la "salle des associations" sur la place du village. Les locaux étant devenus trop exigus, la bibliothèque a déménagé dans l'ancienne cantine de l'école, située derrière l'église.

Lors d'une tempête, il y a maintenant deux ans, le toit s'est effondré et nous avons dû migrer dans la salle des mariages, contigüe à la mairie, plus vaste et mieux éclairée.

Dans le cadre d'une part, du lancement d'un vaste chantier, et notamment celui de la future salle des fêtes et d'autre part du changement de statut de l'association qui est devenu "bibliothèque municipale", la mairie a décidé d'agrandir, de mettre aux normes et d'effectuer une complète rénovation intérieure de cette ancienne cantine afin de doter la bibliothèque d'un bâtiment attractif.



Ces travaux, comme de nombreux préservillois ont pu s'en rendre compte, sont en cours de réalisation. Le nouveau local permettra de disposer d'un espace très lumineux et plus vaste puisque la surface va doubler par rapport à la superficie initiale.



Véritable outil culturel et source d'enrichissement, la bibliothèque sera aménagée pour tous les publics, le but étant d'offrir aux habitants du village un lieu accueillant, dédié aux rencontres et aux échanges. Bref, un lieu où lecture rime avec plaisir.

Cette bibliothèque devrait ouvrir ses portes dans le courant du premier trimestre 2012.

En attendant la réalisation de ces travaux de réfection, nous continuons de vous accueillir dans un algéco situé près de l'école.

En dépit des conditions matérielles d'installation assez précaires, l'équipe de bénévoles, grâce à la dotation de moyens importants de la part de la municipalité, a acquis un grand nombre d'ouvrages récents pour adultes et un prêt conséquent de la médiathèque départementale destiné aux enfants.

Nous rappelons que l'ouverture au public se fait deux fois par semaine :

- **le mardi de 16h30 à 19h30**
- **le vendredi de 16h00 à 19h00**

La cotisation de 12 euros par famille et par an reste inchangée.

LES ÉLÈVES À LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis quelques années déjà, sur une proposition des bénévoles, les élèves de l'école se rendent à un rythme régulier à la bibliothèque pour y effectuer un emprunt de livres.

À leur arrivée, les élèves de la classe de moyenne section de maternelle commencent par ôter leur manteau puis très sagement et calmement chacun rend l'ouvrage qu'il avait emprunté la fois précédente. Pour ceux qu'ils l'ont oublié, la règle est connue et non discutée : ils ne pourront pas emprunter de nouveau livre aujourd'hui.

Dans l'ordinateur où sont enregistrées les entrées et sorties de livres, les élèves sont répertoriés tout d'abord selon leur classe, vient ensuite le prénom et enfin le nom de l'enfant. Ceci facilite la tâche des bénévoles car certains parmi les plus jeunes ont des difficultés à énoncer bien clairement leur patronyme.



Une grande caisse, remplie de livres pour les petits est à leur disposition et chacun commence à faire son choix. D'autres ouvrages sont disponibles dans les rayonnages. Mme Arlette Mayor, qui assure ce jour-là la permanence m'explique

qu'une codification en fonction de l'âge des jeunes lecteurs a été instaurée et affichée dans la bibliothèque. Par un système astucieux de gommettes de différentes couleurs collées sur les livres, les enfants reconnaissent immédiatement ceux qui sont à leur portée.



Les enfants s'assoient ensuite pour profiter de ce moment de détente et de lecture. Certains s'installent autour d'une table ronde, avec leur institutrice et commencent à feuilleter le livre qu'ils ont choisi, ou un autre. L'enseignante est sollicitée pour leur lire une histoire, ce qu'elle fait pour leur plus grand plaisir.

D'autres, plus indépendants vont s'asseoir, par petits groupes, sur des carrés de moquette prévus à cet effet.

En septembre dernier, les institutrices ont communiqué aux bénévoles de la bibliothèque, les thèmes qu'elles souhaitaient aborder avec leurs élèves au cours de l'année scolaire.

Ainsi pour la petite et moyenne section, Mme Bensalem m'a expliqué qu'elle envisageait d'étudier plus

particulièrement deux thèmes : les petits insectes et les fêtes du Monde. La coccinelle est d'ailleurs la « mascotte » de cette classe.

Mme Ndukwé pensait travailler sur le thème de l'escargot et des œuvres d'art. Les enfants de GS/CP devront en effet étudier le visuel des œuvres d'art et éventuellement dessiner « à la manière de » tel ou tel artiste.

Les bibliothécaires ont alors transmis les thèmes choisis par l'ensemble des enseignants à la médiathèque où plusieurs centaines d'ouvrages pour les enfants ont été collationnés et acheminés à Préserville.

Certains de ces livres sont remis, à leur demande, aux enseignants qui les conservent dans leur classe pour un emploi didactique. Les autres sont disponibles pour tous à la bibliothèque.

En ce qui concerne la classe de CM1/CM2, les élèves, plus sûrs d'eux que les petits font immédiatement la queue pour rendre le livre qu'ils ont emprunté. Mme Fruitet, leur institutrice leur demande de présenter leur lecture devant leurs camarades et de leur en lire un extrait. Ainsi la semaine dernière, un élève a présenté un des volumes de « l'élève Ducobu » et c'est une véritable razzia sur tous les albums de cette série lors de la venue à la bibliothèque. Les enfants manipulent beaucoup les livres et demandent très souvent son avis à leur enseignante, comme cette élève qui ne sachant pas choisir entre deux ouvrages vient la trouver en lui disant : « Maitresse, je ne sais pas lequel prendre, vous pouvez me conseiller ? ».

La dernière classe à venir ce jour-là est celle des CP/CE1. Mme Duthil m'explique qu'elle n'a pas prévu de thème particulier et qu'elle laisse le

libre choix aux enfants. Dans cette classe, les élèves sont encore dans l'apprentissage de la lecture et le véritable plaisir de la lecture vient souvent un peu plus tard quand il n'y a plus d'effort de déchiffrage à fournir.

La classe de CE2/CM1, de Mmes Porte et Bello, devait venir un autre jour que ceux où je me trouvais à la bibliothèque.



La médiathèque du Mirail étant en cours de déménagement en vue de son installation future à Labège, il n'y aura pas d'emprunt possible avant la prochaine rentrée. Ceci explique qu'un nombre plus important de livres aient été prêtés à la bibliothèque de Préserville cette année.

Les bénévoles souhaitent mettre à profit les locaux qui seront bientôt à leur disposition et projettent d'y installer un coin « coussins » pour les enfants et de mettre en place des séances de lecture d'un conte.

Nathalie Sauvestre

ACCA DE PRÉSERVILLE

En cette fin d'année 2011, je vous propose de poursuivre le parcours exploratoire d'un chasseur originaire d'une autre région, implanté en Lauragais

Plusieurs pistes cette année m'ont intéressé, concernant à la fois la découverte du territoire de Préserville et de ses hommes, et l'évolution de la pratique de la chasse ici et dans son ensemble. À travers cette restitution, j'espère illustrer avec un regard « externe » l'évolution d'un village et de sa population, à l'heure où Préserville s'ouvre à de nouveaux venus.

Le premier évènement de la saison 2011 concerne le biotope et la gestion de la ressource animale. L'association de chasse organise tous les deux ans avec le support de la fédération départementale, un comptage de l'espèce lièvre. Réalisé un soir de janvier 2011, sur les trois communes de l'AICA (Caragoudes, Tarabel, Préserville), ce comptage a révélé une implantation prometteuse de l'espèce lièvre : 140 animaux ont été recensés sur les 45 km parcourus ce soir-là, soit un IK (Indice Kilométrique) supérieur à trois animaux par kilomètre. Quatre chevreuils et deux renards ont également été observés sur Préserville, une bécasse sur Caragoudes, et des lapins sur les trois communes. Ce patrimoine de départ fixe les conditions de gestion de la saison en cours et à venir.

Deux battues ont été réalisées sur la saison 2010-2011, permettant le prélèvement d'un chevreuil en février 2011. Pour le lièvre, un plan de chasse est voté par le double niveau de gestion : chaque Association Communale a eu l'occasion de voter en assemblée générale, la proposition du bureau de l'Association Intercommunale, soit un prélèvement de quatre lièvres par chasseur pour la saison 2011-2012.

Ce plan est maintenant réalisé en cette fin 2011, et donnera lieu à analyse

de sa réalisation sur la base des carnets de prélèvement que chaque chasseur remplit à l'issue de la saison. Les premiers retours montrent un écart entre les promesses du début d'année et l'avis des chasseurs qui ont trouvé la chasse du lièvre plus compliquée que d'autres saisons, avec néanmoins quelques jolis tableaux. L'explication est probablement à chercher à deux niveaux : tout d'abord les conditions climatiques de l'année, marquées par des conditions précoces de chaleur (amenant des récoltes anticipées, et ainsi des protections moindres du gibier). Une information révélait que la migration climatique des espèces vers les zones plus froides est de 17,6 km par an.... Ensuite un niveau de sauvagine déjà observé lors du comptage, qui s'est avéré effectivement important en cours de saison (plusieurs renards abattus sur la commune en cours de chasse), et qui devrait amener la société à organiser des battues de régulation à l'issue de la saison en cours.

À l'inverse et contrairement aux attentes, la caille s'est montrée bien présente sur notre territoire, profitant bien des quelques chaumes laissées par les agriculteurs (nous les remercions). Ce gibier migrateur est en renaissance et l'ouverture anticipée fin août, permet de belles parties de chasse (même pour ceux qui n'ont pas la qualité de tir du Président). Concernant le perdreau, cette année ne semble pas sous la même réussite que les années précédentes, contrairement au lapin qui semble de retour (cf nos échanges avec nos collègues agriculteurs).

Le deuxième regard à porter sur la saison en cours, concerne le fonctionnement de l'association. J'ai observé des éléments assez contrastés, tant au sein de la société qu'en relation avec son environnement.

Au sein de la société, le besoin d'actions collectives se révèle : après une année 2010 assez riche en évènements col-

lectifs et la réussite de la battue au chevreuil fin février 2011, j'ai pu noter qu'il conviendra sans doute de prolonger ce type d'actions, avec notamment le banquet des chasseurs, ainsi que l'aboutissement de quelques travaux (marquage de la réserve, balisage de sentiers, ...).

Dans la relation avec l'environnement, deux axes empruntés cette année. L'un en direction du monde agricole : la gestion des nuisibles. L'association intercommunale de chasse fait l'acquisition en 2011 d'un grand piège à corbeau (corbatière sur roue), suite à proposition en assemblée générale. L'autre, en direction des autres usagers de l'espace communal : le forum des associations de la commune, organisé début septembre 2011 a été l'occasion d'échanges enrichissants (des personnes intéressées par l'activité, d'autres ayant des récriminations ont pu être entendues).

Le troisième regard porte sur l'évolution de l'activité chasse, au carrefour entre ses racines et son avenir.

Concernant les racines, l'année écoulée a été pour moi l'occasion d'un approfondissement dans leur connaissance. Après le premier regard nécessairement superficiel des premières années d'un nouvel habitant dans la commune, vient une meilleure connaissance réciproque, et dès lors des échanges plus dépouillés. Alors se révèlent les lignes de fractures sous-jacentes, les attentes, mais aussi les espoirs. J'ai envie d'en restituer l'illustration suivante, qui marque bien l'attachement de l'homme à la terre (les racines) : les discussions d'avant saison sur le maintien des chaumes ont été un bon exercice de compréhension, à la fois sur les techniques agricoles mises en œuvre (assez différentes au final), à la fois sur la relation entre l'association de chasse et les propriétaires fonciers et ses ressorts. Je n'avais pas autant mesuré avant 2011 que le territoire que nous empruntons pour notre activité de chasse est le « jardin » de nos collègues agriculteurs. La leçon, pour être retenue a besoin d'être comprise. Et l'explication, je l'ai eue à titre personnel de manière magistrale : sur une carte de la com-

mune avant son remembrement, j'ai enfin eu la lecture à la fois d'anciens chemins et de bâtisses aujourd'hui disparus, de parcelles à peine visibles à ce jour mais encore bien présentes à la fois pour l'espèce animale, mais aussi dans l'esprit des habitants. Cette survivance n'est présente que dans les esprits mais permet d'appréhender la complexité de la relation entre les hommes et le territoire. Les espaces sont désormais vastes, pour permettre l'évolution des pratiques d'exploitation du sol, mais sont marqués par des lignes invisibles qu'il faut voir pour connaître l'histoire des hommes et ainsi leur relation. De fortes racines donc.



Concernant l'avenir, il se situe dans le partage de notre activité de chasse. À la fois en direction d'anciens chasseurs, qu'il convient d'inciter à revenir pratiquer parmi nous : des mesures de « parrainage » sont en place (Promochasse Midi-Pyrénées) permettant une économie sur la carte de chasse départementale (pour le parrain et pour l'ancien chasseur, qui ne chasse pas depuis plus de 3 ans). TempoChasse est une autre mesure départementale qui permet de disposer d'un timbre pour 3 ou 9 jours et ainsi accueillir des amis d'autres régions à la découverte de nos territoires. Enfin, à destination des plus jeunes, le principe de la chasse accompagnée, qui permet à des jeunes de 15 ans révolus de découvrir la chasse avec un tuteur expérimenté, avant de pouvoir passer le permis de chasse (nous sommes bien sûr à votre disposition si vous êtes intéressé par l'une de ces mesures).

Gilles JACQUIER, Secrétaire de l'association communale de chasse agréée de Préserville

LE CLUB DE TIR DU BTC PRÉSERVILLE

Installé depuis 1971 dans les bois de la DALGUE au lieu dit SAINTE MARIE, l'association de ball-trap de Préserville affirme depuis le début sa différence par rapport aux autres clubs de ball-trap régionaux.

En effet il s'agit là de pratiquer le tir de parcours de chasse, la discipline la plus technique et ludique au sein du ball-trap. Le contexte de pratique, ainsi que les spécificités du site permet d'offrir aux tireurs des trajectoires diverses et variées. On peut tirer plusieurs sortes de plateaux d'argile de dimensions différentes, appelés mini, bourdon, battue et le « rabbit » qui est une cible roulante, très amusante.

Ce club connaît un franc succès depuis quelques années pour plusieurs raisons :

- **la technicité de ses installations**, grâce à la grande compétence technique du président Fernand Da Silva et à sa parfaite connaissance des appareils lanceurs de plateaux d'argile. Tous les appareils sont radio-commandés ce qui offre l'avantage d'adapter la difficulté en fonction du niveau des tireurs. De ce fait les débutants comme les tireurs expérimentés y trouvent un excellent terrain d'entraînement.
- **la qualité du site** qui offre un cadre ombragé et un club house en bois, bien intégré à l'environnement, permettant de recevoir les tireurs et leur famille dans les meilleures conditions.
- **une équipe jeune**, dynamique et très professionnelle, amenant une convivialité peu commune rendant le tir très captivant. Les débutants, encouragés par des moniteurs compétents, s'intègrent très vite dans le club.
- **des prix très adaptés** afin de rendre cette discipline accessible à tous.

L'équipe du BTC PRÉSERVILLE se tient à la disposition de toutes les personnes désireuses de pratiquer le tir aux plateaux d'argile afin de passer un bon après-midi à « casser des assiettes » entre copains. N'hésitez pas à venir, une ambiance de détente et de convivialité vous attend.

Vous n'êtes pas obligé d'avoir une licence, le club délivrant des licences journalières qui font office d'assurance.

Carte de membre du club (gratuite pour les juniors) : 50 €

Prix des parcours de tir (25 plateaux)

- Membres 5 €
- Extérieurs 6 €

Cartouches : le club fournit des cartouches de ball-trap à un prix très compétitif.



Le BTC Préserville organise deux compétitions régionales pendant la saison d'ouverture du club ainsi que quelques stages le samedi. Ces jours-là le tir s'effectue toute la journée.

En 2011 un grand prix Prestige Midi-Pyrénées a réuni 48 tireurs.

En Juin 2011 le club a organisé le Championnat de Ligue Midi-Pyrénées sur deux journées avec la participation de 72 tireurs.

HORAIRES d'ouverture 2012:

à partir du Samedi 4 Février 2012

- le samedi de 14 h30 à 18 h30
- le lundi de 14 h30 à 18 h30

Pour tous renseignements :

Club : 05 61 83 89 00

Président F.DA SILVA : 05 62 24 86 56

Secrétaire M.HUMENRY : 06 76 98 51 68

Initiateur R.DUFFORT : 05 61 24 29 29

Hommage à notre Président d'Honneur, Moïse DURRIEU, membre du club depuis 20 ans, qui nous a quittés le 27 Juillet dernier.

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE DE PRÉSERVILLE - AGP

La rentrée de septembre s'est déroulée cette année dans un cadre agréable lors d'une matinée regroupant plusieurs associations du village, le samedi 3 septembre.

Les membres du bureau et le professeur de danse Florence Montout ont pu vous rencontrer et répondre au mieux à vos questions. Cette rencontre a été positive puisque de nombreuses inscriptions ont été renouvelées... et de nouvelles ont été enregistrées !!!

NOUVEAU

Un cours de stretching adulte a pu être mis en place.



Tous les cours ont commencé la semaine du 12 septembre.

Les cours de l'AGP sont variés et destinés aux différents publics :

Le cours de **Gym Adulte** alterne des techniques variées de Renforcement musculaire, de Cardio et de Gym douce qui permettent à chacun de se fortifier, de conserver la forme et de retrouver son équilibre.

Le **Stretching** est un travail d'étirement, de tonification et de relaxation musculaire agréable afin de ne plus subir le stress physique de la vie quotidienne : mauvaises postures au travail, longue période assises dans les transports... Les étirements et le travail de renforcement musculaire doux vous permettront d'évoluer à votre rythme; quelque soit votre expérience passée, vous dénouerez vos articulations et évacuerez les tensions du quotidien.

L'**Éveil-Danse** permet aux plus jeunes de mieux se construire à travers des activités physiques et d'expression corporelle toujours ludiques, mais adaptées et bien encadrées par un professeur spécialisé.

Le **Hip hop New style**, est une discipline qui repose sur de véritables bases techniques de "Street-dance". Bien qu'elle soit à l'origine une danse de rue plutôt instinctive, c'est par un apprentissage structuré que cette discipline permet au danseur de développer ses qualités rythmiques et physiques. Ce style permet à des enfants de s'initier à cette discipline progressivement



COURS ADULTES

Gym Adulte

avec Brigitte Lagathu
le mercredi de 20h à 21h
et le samedi de 10h à 11h

Stretching Adulte

avec Florence Montout
le mardi de 19h15 à 20h15

COURS ENFANTS

Éveil-danse

pour les 5-7 ans avec Florence Montout
le mardi de 17h30 à 18h15

HIP-HOP New Style

pour les 8-12 ans avec Florence Montout
le mardi de 18h15 à 19h15

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le mercredi 8 novembre 2011.

Nous espérons répondre le mieux possible à vos attentes. Venez vite nous rejoindre dans une ambiance joyeuse afin de découvrir toutes ces activités !

Renseignements et inscriptions aux différents cours :

✉ : gym.preserville@gmail.com

☎ : 05 67 08 10 62

☎ : 05 61 83 76 80

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Au terme d'une année de mise en sommeil, l'association a repris grâce à trois nouveaux membres et deux anciens. Nous poursuivrons notre action par des manifestations ciblées, pendant cette année scolaire.

L'association « Auprès du Cèdre » est une association loi 1901 fondée en 1995 par un groupe de parents dans le but de faire bénéficier les enfants de l'école de Préserville puis d'Aurin de diverses activités scolaires ou extra-scolaires.

Au-delà du rôle de partenaire financier avec les enseignants, les différentes équipes de l'association ont toujours eu pour fil d'Ariane le maintien du lien social entre les parents, les habitants (de Préserville puis d'Aurin) et l'école par l'intermédiaire des enfants, et cela en toute convivialité.

L'association ouvrira prochainement un site qui est actuellement en cours de création.

Cela vous permettra de donner votre avis sur les activités mises en place et de transmettre des idées nouvelles. Vous pourrez également y lire les comptes rendus des réunions.

Nous remercions par avance tous ceux et celles qui nous feront confiance et nous aideront tout au long de cette année scolaire 2011/2012.

Les membres du bureau

Présidente : Mme BENETTI
Mireille (maman de Mickaël – CM2)

Vice-présidente : Mme SEBASTIAN Laetitia
(maman de Clément - CP)

Trésorier : M. BIT Philippe
(papa de Manon - PS)

Secrétaire : M. CALMETTES Joël
(papa de Lise - MS)

Vice-secrétaire : Mme FABRE Marie-Claude
(maman de Jean – GS et Louis – CE2)

Un membre actif : Mme TRUQUET Stéphanie
(maman de Gabin – PS)



Téléthon 2010 : le montant national définitif de la collecte s'élève à 90 450 886 euros.

À Préserville
la somme récoltée est de
760,00 €

Cette année le **Téléthon 2011** était parrainé par l'humoriste Gad Elmaleh et cette 25^{ème} édition a eu lieu les 2 et 3 décembre 2011.



L'ambassadeur du 25^{ème} Téléthon, c'est Raphaël, 7 ans. Atteint d'une myopathie de Duchenne, une maladie qui touche tous les muscles, il participe à un essai thérapeutique depuis quelques mois avec l'espoir de faire reculer cette maladie.

En 25 ans, bien des victoires ont été remportées. Les maladies rares, inconnues jusqu'à lors du grand public, sont sorties de l'oubli. De grandes avancées scientifiques ont jalonné ces 25 années, si bien qu'aujourd'hui les premiers traitements voient le jour. Le défi de ce 25^{ème} Téléthon est de poursuivre le combat contre la maladie.

Avec vous, gagnons cette ultime bataille !

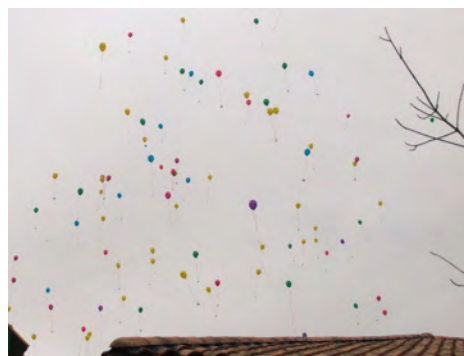
Votre générosité est indispensable pour relever les nouveaux défis. La médecine de demain a besoin du Téléthon !

8^{ème} année de mobilisation à Préserville.

Le programme pour cette année était le suivant :

Vendredi 2 décembre

Lâcher de ballons par les enfants de l'École du Grand Cèdre



Samedi 3 décembre

Vente de gâteaux

Dimanche 4 décembre

Marche Préservilloise

Mounjetade

Vous souhaitez plus d'informations, vous désirez donner de votre temps pour ces manifestations et celles à venir, vous pouvez contacter Claudie au 06 30 71 55 57.



SAISON 2011/2012

Nous sommes heureux de vous faire part de nos actions durant l'année 2011.

Depuis la rentrée de septembre, l'école de tennis fonctionne pleinement avec un nouveau professeur, Laurent EGLEM. Les créneaux sont complets (12 élèves). Nous avons dû nous équiper en matériel (balles, plots, mini filet, etc...) pour permettre aux élèves de travailler en atelier.

Depuis janvier 2011, l'affiliation à la Fédération Française de Tennis est effective pour notre club. Il nous reste maintenant à nous affilier au Comité Départemental de la Jeunesse et Sport, pour que l'école de tennis puisse ainsi bénéficier chaque année de dotation en matériel.

Nous avons bien entendu reconduit les tournois (simple dames, simple messieurs, double mixte) durant l'été et pendant tout le mois de septembre, ce qui a permis à de nouveaux arrivants sur Préserville de se joindre à nous.

Nous remercions tous les participants pour le très bon état d'esprit qui a perduré pendant le tournoi ainsi que tous ceux qui ont encouragé les joueurs et ont partagé l'apéritif qui a clôturé les finales.

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours adhérer au T.C.P.

Contacts :

Frédéric VABRE :

06 63 51 98 77

Dominique SOCODOYBEHERE :

06 20 39 95 33

tennis.preserville@free.fr

Frais d'inscription annuelle :

Tarif individuel : 43 euros

Tarif famille : 67 euros

La licence est comprise dans le prix.

Horaire école de tennis : le vendredi de 17 heures à 19 heures sur le court ou au gymnase de Saint-Pierre de Lages, pendant la période hivernale.



Les vainqueurs du tournoi double mixte
(Gilbert et Hind à gauche)
et les finalistes (Evelyne et Vincent à droite).

HISTOIRE DE FILLES – Création Artistique au féminin

Plus d'un an après sa naissance, l'association « Histoire de Filles », travaille, expose et plusieurs événements ont vu le jour. Les bénéfices du travail de ce regroupement informel se sont maintenus et nous continuons notre développement.

L'association de femmes est tournée vers un intérêt commun, « les femmes et la création artistique ».

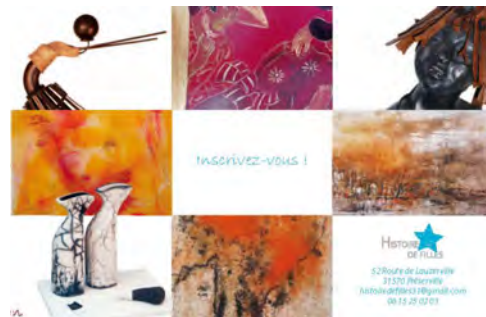
Ces femmes ont des personnalités différentes, des jobs, des familles, des enfants, des hobbies mais elles ont mis en commun leur temps, une idée, un esprit de fraternité et partagent des actions.

Cette association ayant pour objet de promouvoir la création artistique au féminin prépare des actions concrètes auprès des entreprises.

Simplement ces femmes sont demandeuses de créations, d'échanges, de partages, d'émotions, de confidences et de magie. Nous avons à nous toutes, une réponse à ce besoin de lien social dans notre société actuelle.



Nos réunions autour du concept de l'auberge espagnole, se renforcent et de nouvelles membres nous ont rejoint. Histoire de Filles avance et des projets d'expositions en mars, pour la fête de la femme et en juin pour une rencontre au jardin verront le jour.



Quelques Délibérations d'Autrefois...

Reconstruction du clocher (1927)

L'an mil neuf cent vingt sept et le vingt quatre juillet, à treize heures, le Conseil Municipal de la commune de Préserville s'est réuni, en séance extraordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le maire.

M. le Maire communique au Conseil Municipal le rapport en date du 10 juillet 1927 de M. B., architecte diplômé des domaines du Gouvernement qui conclut à l'extrême urgence de la démolition de la partie supérieure du clocher, de la partie du presbytère attenante à l'église, à l'évacuation du presbytère et à l'interdiction du culte.

Le Conseil, après avoir eût l'exposé de M. le Maire, délibère :

- *ratification est donnée à M. Le Maire de ses ordres transmis à l'Architecte tendant à l'étalement du clocher et aux opérations préliminaires à la démolition.*
- *décide :*
 - a) que le clocher sera immédiatement démoli dans toute sa partie supérieure jusqu'à la hauteur du toit de l'église et du presbytère*
 - b) que la partie du presbytère touchant au clocher et à l'église sera tout aussitôt après démolie*
 - c) qu'après cette démolition, des sondages seront effectués dans la partie*

subsistante du clocher et de ses fondations, en vue de savoir si le tout pourra être utilisé pour la reconstruction (...)

Clocher - Réception des travaux (1930)

M. le Maire communique au Conseil Municipal les procès-verbaux de réception définitive des travaux, entrepris par M. S, maçon et M. D, charpentier, et dressés le vingt cinq novembre mil neuf cent trente par M. B, architecte, auteur du projet, après examen et vérification des travaux en présence de M. le Maire de la commune de Préserville.

Assistance médicale gratuite (1936)

M. le Maire communique au Conseil la demande de la veuve P en vue d'obtenir l'inscription de sa fille à l'assistance médicale gratuite qui a été faite d'office, cette enfant étant gravement malade et sa famille sans ressources.

Le Conseil délibère et approuve l'inscription d'office de la jeune fille à l'assistance médicale gratuite.

Assistance aux femmes en couches

M. le Maire communique au Conseil la demande de Mme A en vue d'être inscrite à l'assistance des femmes en couches.

Le Conseil délibère et donne un avis favorable

Secours aux malades

M. le Maire expose au Conseil trois demandes de secours pour soins médicaux : l'une de M. L qui, à la suite d'un panaris a dû subir l'ablation de deux phalanges ; la deuxième de M. B à qui le docteur fait des piqûres assez chères ; la troisième de M. C qui, à la suite d'un accident a dû subir l'amputation d'une phalange.

Primes pour destruction des pies (juillet 1936)

M. le Maire expose au Conseil qu'en raison du nombre élevé d'animaux nuisibles abattus dans la commune, notamment de pies, les sommes dues comme primes aux destructeurs, sont susceptibles de dépasser les crédits prévus à cet effet et l'invite à revoir les taux des primes allouées pour cette destruction. Il propose de fixer à un franc la prime allouée pour la destruction d'une pie.

Le Conseil après avoir délibéré, accepte la proposition de Monsieur le Maire et décide de porter de deux francs à un franc seulement, le taux de la prime allouée pour la destruction de chaque pie

Timbres anti-tuberculeux

M. le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur le Préfet faisant un pressant appel à toutes les communes du département afin qu'elles participent pécuniairement à la lutte contre la tuberculose dans le département de la Haute Garonne.

Le Conseil, considérant que le but poursuivi est une œuvre éminemment philanthropique et de haute portée sociale, vote à l'unanimité la somme de cinquante francs (...)

Édification d'un Pavillon Régional à l'Exposition Internationale de Paris (1937)

M. le Maire expose au Conseil une lettre de Monsieur le Préfet demandant instamment qu'il soit prévu au budget, une subvention pour l'édification du Pavillon Régional à l'Exposition Internationale de Paris.

Le Conseil après en avoir délibéré regrette de ne pouvoir, en raison des faibles revenus dont dispose la commune, prévoir une subvention pour l'édification du Pavillon Régional à l'Exposition Internationale de Paris, œuvre néanmoins pleine de bon sens.

ARTISANS ET SERVICES

Carreleur

Christian CAMOLÈSE
Route de Lauzerville
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 70 35

Vente/Dépannage Électroménager

Didier BONATO
1, avenue de Gameville
31650 SAINT ORENS
☎/✉ : 05 61 39 05 92

Plombier Électricien

Armand ESTIEU
Le Vigné
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 83 72 67

Plaquiste

Floréal CLAVERO
La Bourdette
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 62 18 02 22 ✉ : 05 62 18 06 88

Entreprise Générale du Bâtiment TERÇAS

6, route de Sainte Foy d'Aigrefeuille
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 05 61 36 54 35 ✉ : 06 10 52 31 32
terças@orange.fr

APIS CONSTRUCTION

Pose et taille de pierre
Restauration de façade brique foraine et
pierre/ Cheminée Pierre et Brique
Patrice HILLOTTE
☎ : 06 73 65 74 45

Éleveur-Producteur Vente de Viande Bovine

Daniel PÉLISSE
SARL d'en Ducasse
Chemin de la Ducasse
31570 PRÉSERVILLE
☎/✉ : 05 61 83 74 52 ✉ : 06 67 40 76 76

Biscuiterie Artisanale Les Délices de Lisa

Martine COSTE
La Bourdette
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 06 87 66 33 00 ✉ : 05 61 83 04 22

BOIS DESIGN

Spa-Piscine-Pool House-Terrasse
Gilles BONZOM
2, impasse Cammas
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 06 74 18 46 80
gbboisde@gb-boisdesign.com
www.gb-boisdesign.com

SERVICE COUTURE

Tous travaux de retouches
et ameublement
Marielle ROUX
Chemin de la Rivière
Librès
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 06 83 65 62 21

Praticienne Médecine Traditionnelle Chinoise – Acupuncture Diplômée FFMTC

Catherine GUILHELMEN
PRÉSERVILLE
Cours et séances SRV
☎ : 06 09 05 15 77

Écrivain Public

Courriers, biographies, corrections
Nathalie SAUVESTRE
Chemin de Lasserre
31570 LANTA
☎ : 06 09 59 47 94
sauvestre.nathalie@orange.fr

Thérapeute YOGA & Consultante FENG SHUI

Séance individuelle, Massage , Animation stage de Yoga de l'énergie
et Yoga de la femme
Dominique OLAY
☎ 05 62 24 48 79 ✉ 06 50 23 81 80
dominique.olay@wanadoo.fr

MARIAGE & DESSERT

Organisation de mariage, lieu de réception
Marie VILAGHY
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 06 82 71 39 53
marie@mariage-dessert.com
www.mariage-dessert.com

Communication, Publicité**SARL L'Oeil du Héron**

Conception, fabrication,
pose tous supports
Route de Lauzerville Le Cabanet
31570 PRÉSERVILLE
☎ : 09 50 72 77 68 📠 : 05 62 18 41 69
odh@oeilduheron.fr / www.oeilduheron.fr

PERMANENCES

Aides Ménagères à Domicile

Cours Goudouli-Bât B
31130 QUINT-FONSEGRIVES
Tous les jours de 9h00 à 16h30
☎ : 05 61 83 32 24

Conseillère Agricole

Béatrice Berthier
Mairie de Lanta
Le mercredi
☎ : 05 61 83 70 19

**Assistante Sociale
Régime Agricole**

Centre Médico-Social de Lanta
jeudi de 9h00 à 12h00
☎ : 05 61 83 77 10

**Assistante Sociale
Régime Général**

Centre Médico-Social de Lanta
mardi de 9h00 à 12h00
☎ : 05 61 83 77 10

Contrôleur des Impôts

Mairie de Caraman
Dernier lundi ts les 2 mois SRV
☎ : 05 62 18 81 60

Conciliateur

Mairie de Lanta
1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois
de 9h00 à 11h00
☎ : 05 62 18 82 00

Député M. Pierre Cohen

Mairie de Lanta
Un vendredi tous les deux mois SRV
☎ : 05 61 14 00 31

INFORMATIONS DIVERSES

MAIRIE DE PRÉSERVILLE

☎ : 05 61 83 82 28

📠 : 05 61 83 89 81

✉ : mairie.preserville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au Public

Mardi : 13h30 à 18h30

Jeudi : 9h15 à 12h15
13h30 à 18h30

Vendredi : 13h30 à 18h30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h30 à 19h30
19h00

Vendredi : 16h00 à

DÉCHETTERIE

Adresse

Route de Cambiac
31460 CARAMAN
Tél : 05.61.81.43.79

Horaires d'ouverture

Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h

La déchetterie est un lieu de réception de déchets encombrants ou valorisables dont les particuliers ne peuvent se débarrasser dans le cadre de la collecte des déchets ménagers. Cet équipement vient aussi compléter les systèmes de collecte sélective et peut recevoir les déchets verts.

La déchetterie de Caraman permet aux particuliers, professionnels et agriculteurs du secteur de déposer une vingtaine de matériaux différents :



Textile



Verre



Déchets
spéciaux



Matériel
informatique



Métaux



Bois



Déchets
verts



Gravats /
Inertes



Lampes



Huile de friture



Huile de vidange



Batteries



Tout venant



Carton



Electroménager



Écrans

LES URGENCES

.....

POMPIERS..... 05 62 88 44 84.....ou 18
SAMU..... 15
GENDARMERIE.....05 62 18 63 13.....ou 17
CENTRE ANTI-POISON 05 61 49 33 33

SERVICES DIVERS

.....

MAIRIE..... 05 61 83 82 28

SIVU PREAU

ÉCOLE Maternelle/Primaire..... 05 34 66 38 59

CANTINE-GARDERIE..... 05 34 66 40 67

PRESBYTÈRE 05 61 83 78 67

TRÉSORERIE CARAMAN-LANTA..... 05 61 83 10 64 (Fermé mercredi AM
et vendredi AM)

SIPOM 05 62 71 22 83

(Syndicat Intercommunal Pour Ordures Ménagères)

SIEMN 05 62 18 62 62

(Syndicat Interdépartemental des Eaux de la Montagne Noire)

SDEHG..... 05 34 31 15 07

(Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne)

LES ASSOCIATIONS

.....

BALL-TRAP M. DA SILVA (St Orens de Gameville)

TENNIS M. VABRE Frédéric

ASSOCIATION CHASSE COMMUNALE M. PÉLISSE Daniel

ASSOCIATION CHASSE INTERCOM M. BOUISSOU J. Claude

CHORALE..... Mme HOULÈS Guillemette

HISTOIRES DE FILLES Mme SALIS-GREMAUD Élisabeth

COMITÉ DES FÊTES..... Mme RENAUX Fabienne

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES.. .. Mme BENETTI Mireille

GYMNASTIQUE Mme BOUISSOU Yvette

PRÉSERVILLE

INFORMATIONS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Documents	Où s'adresser?	Coût	Observations
Passeport	Mairie de LANTA Prendre RV au 05 62 18 82 00	88 € pour adulte 44 € pour enfant mineur de 15 à 18 ans 19 € pour enfant de - de 15 ans	Délai environ un mois
Carte nationale d'identité	Retirer un dossier à la Mairie du lieu de domicile	Gratuit pour renouvellement 25 € en cas de perte ou de vol	Délai environ un mois
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance (Pour les français nés à l'étranger Ministère des Affaires Étrangères 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cédex 09)	Gratuit	
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Gratuit	
Acte de décès	Mairie du lieu du décès ou du domicile	Gratuit	
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107, rue du Landra 44079 NANTES Cédex 01 Tél: 02 51 89 89 51	Gratuit	
Duplicata Livret de famille	Retirer un formulaire à la Mairie du lieu de mariage ou de domicile	Gratuit	
Sortie de territoire	Mairie du domicile	Gratuit	Se munir de la carte d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile
Certificat de nationalité française	Tribunal d'Instance	Gratuit	

ÉTAT CIVIL

Naissances

Baptiste TRUQUET
Tom LUCCHETTI
Léa GILBERT--BIT
Esméralda COUTINHO
Zoé LEVEQUE
Théo GIZARDIN
Manon AZAÏS
Cédric de GRAEVE
Léo MAUREL
Alex MAUREL



le 5 février 2011 à Toulouse
le 16 février 2011 à St Jean
le 14 mars 2011 à Toulouse
le 1^{er} mai à Toulouse
le 9 mai 2011 à Toulouse
le 8 juin 2011 à Préserville
le 20 juillet 2011 à St Jean
le 20 novembre 2011 à Toulouse
le 27 novembre 2011 à Toulouse
le 27 novembre 2011 à Toulouse

Mariages

Christel VERGNES et David PAUTRIC
Julie BROQUIÈRE et Cédric ALMARCHA
Florence MONTOUT et Bruno BALESTRINO



le 25 juin 2011
le 9 juillet 2001
le 12 novembre 2011

Décès

Jean PASSEMAN
Marceline MENGAUD veuve CALAS
Marcel ROUTIN
Marie-Thérèse ROUSSILLOU épouse BACQU



le 7 avril 2011
le 23 avril 2011
le 6 juin 2011
le 13 novembre 2011

Malgré tout le soin apporté à cette rubrique, nous vous remercions de votre compréhension en cas d'omission.

En bref...

Recensement de la population

Enquête de recensement de 2012

Cette année, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **19 janvier au 18 février 2012**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Suite à la distribution du courrier ci-contre qui a été effectuée fin novembre 2011, nous vous informons que Mme Catherine ROUCH sera l'agent recenseur qui se présentera à votre domicile.

PERMANENCE ÉLECTIONS

Pour permettre aux retardataires qui le souhaitent,
de s'inscrire sur les listes électorales,
une permanence se tiendra
le jeudi 29 décembre, à la Mairie,
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h30

*Je remercie tout d'abord les conseillères et conseillers municipaux
pour leur engagement au sein de la commune.*

*Je remercie plus particulièrement ceux qui ont participé physiquement
au "chantier mairie", sans oublier Claude Benetti, Armand Calas
et Robert Maurel pour leur aide précieuse.*

*Merci au personnel, au comité des fêtes, et à toutes celles et tous ceux,
qui par leur investissement font de Préserville,
une commune où il fait bon vivre.*

*Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année
et vous invite à nous retrouver pour les « vœux du maire »*

le vendredi 13 janvier 2012 à partir de 18h30.

à la salle des fêtes autour d'un apéritif dînatoire.

Le maire, Patrick de Pérignon